



THE PRESIDENT

Jérusalem, 28 avril 2021

CHER Emmanuel

Monsieur le Président de la République,

C'est avec regret que j'ai pris connaissance de la décision de la Cour de cassation qui a confirmé les décisions des instances précédentes établissant l'irresponsabilité pénale de l'auteur du crime antisémite, brutal et horrible de Sarah Halimi.

Je souhaite vous apporter mon soutien à la position morale et juridique que vous avez exprimée pour demander de corriger le droit pénal sur ce point.

Votre réaction claire et rapide a transmis un message à la famille de la victime et à la France tout entière qu'il y avait une grave lacune juridique qui a empêché le misérable assassin de comparaître devant des juges et d'être sanctionné.

Il n'y a pas de débat sur les faits selon lesquels le Dr Sarah Halimi a été lâchement et sauvagement assassinée parce que juive. C'est pourquoi il convient de tout mettre en œuvre pour faire passer un message qu'il n'y aura aucune tolérance face à l'antisémitisme abject et face aux attaques contre les juifs parce que juifs.

Je souhaite enfin vous dire ici à nouveau, Monsieur le Président, mon estime personnelle pour votre engagement et votre attachement à ce combat juste et essentiel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

With Blessing from Jerusalem

י"א תמוז 2021
Reuven (Ruvi) Rivlin

רויבן ריבלין

Son Excellence
M. Emmanuel Macron
Président de la République française